



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
REUNIONE DI I 24 È 25 DI FERRAGHJU DI U 2022

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2022
RÉUNION DES 24 ET 25 FEVRIER 2022

2022/O1/002

**Question écrite déposée par M. Jean-Michel SAVELLI
au nom du groupe « Un Soffiu Novu, Un Nouveau Souffle pour la Corse »**

OBJET : Actualisation du PPI Infrastructures routières dans l'agglomération Bastiaise.

Monsieur le Président,

Notre réseau routier principal et secondaire, s'il était décemment dimensionné il y a plus de 30 ans, ne l'est manifestement plus aujourd'hui au regard de l'augmentation de la population concentrée en zones urbaines et dans leurs périphéries immédiates.

Au regard notamment des importants changements de nos modes vie, tout comme dans l'évolution des normes et des contraintes réglementaires en termes de gabarits et de sécurité.

Si l'annexe 4 du PADDUC approuvé en octobre 2015 comporte des propositions destinées à améliorer les liaisons entre les principaux pôles urbains (supérieurs, secondaires, intermédiaires), elle évoque aussi le renforcement du réseau territorial qui relie les pôles supérieurs entre eux, avec les pôles intermédiaires de l'armature urbaine de la Corse.

Ce même document de référence citait abondamment la nécessaire articulation entre mobilité urbaine et périurbaine, étant donné, je cite : « la fonction métropolitaine des deux grandes villes d'Aiacciu et Bastia », à l'instar disait-on « de ce qui peut être observé dans le monde développé ».

Des modèles nouveaux sont apparus, les pénétrantes, les contournements... dont certains ont été menés à bien, au sud de Bastia comme à la sortie d'Aiacciu ou de Porto Vecchio.

Ces travaux d'envergure dont certains ont bénéficié de la première décennie du PEI, sont suivis actuellement par des projets et des réalisations aptes à sécuriser et à fluidifier les trafics routiers à l'approche de ces grands centres ; et c'est très bien.

Pourtant, des communes passent à côté de ce développement. Car les progrès observés à l'approche des cœurs de ville ne peuvent masquer les oublis dans leurs agglomérations.

Celle de Bastia en particulier a la particularité d'avoir une « commune balcon » quasiment enclavée et coupée de son littoral : Ville di Pietrabugno (5000 habitants) dont aucun axe routier digne de ce nom, permet un accès normalisé à la « métropole » bastiaise.

Vos services connaissent la situation : aussi bien la RD 31, boulevard Graziani - dont l'étroitesse en sortie de Bastia est digne d'un chemin muletier - que la RD 231, (versant Cardo) en abandon manifeste, et même la rampe dite de Sainte Lucie à l'annonciade, n'autorisent ni fluidité ni sécurité, ni même accès adapté aux engins de secours. La rue impératrice Eugénie à sens unique, est un obstacle supplémentaire.

Un temps cité dans la déclaration d'intention en date du 26 avril 2021 relative au PTIC sur le périmètre de l'agglomération, le projet de voie de désenclavement de 1800 mètres, reliant Toga aux hameaux reste le grand oublié malgré son intérêt supra communal.

J'ajoute, pour votre complète information, que le tracé existe, les études sont faites, et que le dossier est prêt et ne demande qu'à recevoir un soutien financier.

Je tiens enfin à préciser que la vallée du Bertrand, reste et restera une zone verte préservée de toute construction.

Cette infrastructure, vitale pour l'avenir de la commune, s'inscrira dans le grand projet réurbanisation de la zone de Toga que nous partageons avec la commune de Bastia : port de plaisance, tiers-lieu, friches, écoquartier

Vous en aviez d'ailleurs personnellement admis l'utilité, et le groupe auquel j'appartiens soutient aujourd'hui ma démarche.

Je vous demande de vous prononcer sur son inscription parmi les projets péri urbains soutenus par la CDC. Et en profite pour vous réitérer notre requête d'un calendrier prévisionnel pour l'actualisation du PPI infrastructures de transport comme vous l'a déjà demandé en octobre dernier notre collègue Georges Mela.

Je vous remercie.